

**COMPTE RENDU**  
**REUNION du CONSEIL MUNICIPAL, jeudi douze juin 2018**

**PRESENTS : MARTY Francine – BORDENAVE Michel – FRESQUET Stéphane – CANALS Joël – LEMPEREUR Raymond – DEMARGNE Philippine – CARLES François – LISTER Catherine – ZAK-DAVIES – Anna CULIOLI Céline – FREGARD Virginie (à partir 19h05).**

**Absentes excusées : RIEUX Solange.**

**Secrétaire de séance : FRESQUET Stéphane**

---

Avant de commencer le Conseil, un représentant de l'association Les Escolans de Ceps remet à Madame le Maire un devis concernant des travaux d'électricité pour la cave sous l'école de Ceps.

**Approbation du compte rendu du Conseil du jeudi douze avril 2018. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.**

**DECISIONS :**

**31/2018 : Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'énergies.** Le Conseil à l'unanimité décide de confirmer l'adhésion de la commune de Roquebrun au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » pour une durée illimitée,

**32/2018 : Opération façade « colorons le Pays ».** La commune souhaite bénéficier de l'opération façade « Colorons le Pays », opération portée par le Pays Haut Languedoc et vignobles . Pour rendre cette opération effective il convient de délimiter un périmètre d'intervention dans le centre ancien de la commune de Roquebrun. L'enveloppe financière a été adoptée par la communauté de communes du Minervois au Caroux. Le Conseil approuve à l'unanimité et décide d'élargir le périmètre de l'opération.

**33/2018 : Autorisation de signature de la convention d'occupation de l'office du tourisme.** Madame le Maire présente la convention ayant pour objet d'autoriser la Communauté de Communes du Minervois au Caroux à occuper le local communal de l'Office de Tourisme. Le Conseil approuve à l'unanimité.

**34/2018 : Décision d'emprunt pour les travaux de rénovation de l'appartement d'Escagnés .** Mme le Maire précise que 4 organismes de crédits ont été consultés afin de contracter un prêt pour les travaux de rénovation de l'appartement d'Escagnés. Les caractéristiques du prêt sont les suivantes 49 190,00 € sur vingt ans, 1<sup>ère</sup> échéance en septembre 2019 déblocage en août 2018. le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir la proposition de la Banque Postale.

**35/2018 : Demande de subvention hors Programme 2018.** Madame le Maire indique qu'à l'occasion du programme de réfection des places du village, la placette du pont (avenue de Balaussan) à Roquebrun mériterait d'être réaménagée. Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet pour la réalisation des travaux de la placette du Pont à Roquebrun pour un montant HT de 12 313,00€ et le choix des aménagements urbain pour un montant HT de 9 400,00€.

**36/2018 : Demande de subvention isolation fenêtres appartement Escagnés.** Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet d'échange des fenêtres pour l'amélioration de l'isolation permettant des économies d'énergies. Une aide financière à hauteur de 60% HT de matériel fourni sera demandée auprès d'Hérault Energie.

**37/2018 : Vote des tarifs Camping/Campotel 2019.** Après présentation, par Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint de l'évolution des tarifs pour 2019, le Conseil approuve à l'unanimité.

**38/2018 : Hérault Ingénierie, approbation des statuts et règlement, désignation du représentant de la commune.** A l'unanimité le Conseil approuve les statuts et le règlement intérieur de l'agence technique départementale Hérault Ingénierie et désigne M. Raymond LEMPEREUR comme représentant de la commune.

#### **QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES :**

**A) Compte rendu de la commission village du mercredi 2504/2018 :** Monsieur le 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire présente le compte rendu. Les points à retenir sont :

Aménagement des entrées de village dans le cadre du projet « Oenotour » du Département ;

Aménagement de la placette à proximité de la Poste ;

Aménagement de la placette du Pont (voir délibération de ce jour) ;

Réfection des toilettes de la descente des Moulins ;

Réflexion sur la diminution de consommation d'eau en particulier les points d'eau agricoles.

**B) Compte rendu de la réunion sur Site Patrimonial Remarquable:** Monsieur le 3<sup>ème</sup> adjoint présente le compte rendu qui a porté principalement sur le cahier des charges afin de choisir un bureau d'étude et sur l'approbation du règlement interne de la commission SPR.

**C) Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Vallée du Jaur :** Madame la Conseillère représentante déléguée auprès du SIAE, présente les deux derniers comptes rendus du syndicat et informe qu'à l'occasion du vote du budget, les représentants de la commune ont voté contre pour des raisons de manque d'information en amont sur le budget.

**D) Lecture d'un courrier du Président de la cave coopérative sur la 6666 :** Madame le Maire donne lecture de la lettre que Monsieur le Président de la cave coopérative lui a adressée. Ce dernier regrette que lors de la course 6666, les bouteilles de vin distribuées aux participants, proviennent d'une cave extérieur à la commune, générant ainsi une contre publicité envers les producteurs de Roquebrun.

Madame le maire rencontrera les organisateurs de cette course pour leur rappeler que l'intérêt du village à recevoir cette manifestation, consiste à faire fonctionner l'économie de Roquebrun.

La séance est levée à 21h30 heures.

Le MAIRE  
  
Francine MARTY

